

Envoyé en préfecture le 26/06/2023

Reçu en préfecture le 26/06/2023

Publié le

ID : 001-250102258-20230620-20062023BALANPL-DE

Département de l'Ain  
Arrondissement de Belley  
Canton de Lagnieu

REPUBLIQUE FRANCAISE

Liberté, Egalité, Fraternité

SYNDICAT MIXTE

BUGEY COTIERE PLAINE DE L'AIN

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
du Bureau

Séance du 20 juin 2023

Objet de délibération :

Avis du syndicat mixte à l'égard du projet  
de modification n°4 du PLU de Balan

Sont présents 9 membres convoqués le 12 juin 2023.

Sont excusés : Madame POMMAZ, Messieurs DELOCHE, GINET, de BOISSIEU  
et GUYADER.

Le président fait part de la sollicitation, par la commune de Balan, de l'avis du syndicat mixte dans le cadre de la modification n°4 du PLU prescrite le 10 février 2023. Il rappelle que le PLU a été approuvé le 27 juin 2005.

Il précise que ce projet de modification a pour objet de :

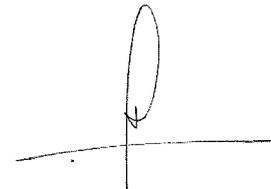
- 1- Redynamiser le commerce et l'habitat place de la Mairie
- 2- Intégrer des futurs projets immobiliers dans le tissu urbain
- 3- Renforcer un quartier d'habitat sur une parcelle non utile classée en zone de sports et loisirs
- 4- Supprimer une OAP
- 5- Toiletter légèrement le règlement écrit de manière à intégrer des dispositions en matière de qualité architecturale et paysagère.

Après une présentation et une analyse technique de l'ensemble du dossier,

**Le Bureau,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité des membres présents,**

**- REND UN AVIS FAVORABLE** à la modification n°4 du PLU de la commune de Balan, prescrite le 10 février 2023

**Le président,  
Alexandre NANCHI**



*Ainsi fait et délibéré le jour, mois et an ci-dessus, pour extrait conforme  
La Présidente certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de la présente délibération  
Transmise en Sous-Préfecture de Belley, le  
Affichée le*

**26 JUI 2023**

**26 JUI 2023**